



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

52-723-02 Gyakorló csecsemő- és gyermekápoló

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Infirmier, ère en puériculture et en pédiatrie

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- dispenser des soins en respectant les caractéristiques physiques, psychiques et socioculturelles de l'enfant, de sa famille et/ou de la communauté;
- participer à l'exécution du processus de soins;
- dispenser des soins de base individualisés, en vue de satisfaire les besoins de l'enfant malade ou sain;
- participer à la prévention et à la réhabilitation;
- participer à la création d'un climat sécurisé pour les soins;
- utiliser d'une façon adéquate et entretenir les outils de soins;
- participer à l'observation et à l'interprétation des symptômes du patient;
- effectuer des soins infirmiers en respectant les normes éthiques, les normes juridiques en vigueur et les principes d'assurance de qualité.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3311 Infirmier(ère), Infirmier(ère) spécialisé(e)

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministre des Ressources Humaines</p>																
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 52 Qualification professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle non formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 4</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie:</p> <p>Niveau du CEC:</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 50%;">Reproduction des connaissances théoriques</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">15.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Connaissances théoriques - épreuve orale</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">25.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Dispenser des soins infirmiers liés aux interventions diagnostiques et thérapeutiques</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">60.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve écrite centrale	Reproduction des connaissances théoriques	5	15.00	Épreuve orale	Connaissances théoriques - épreuve orale	5	25.00	Épreuve pratique	Dispenser des soins infirmiers liés aux interventions diagnostiques et thérapeutiques	5	60.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve écrite centrale	Reproduction des connaissances théoriques	5	15.00														
Épreuve orale	Connaissances théoriques - épreuve orale	5	25.00														
Épreuve pratique	Dispenser des soins infirmiers liés aux interventions diagnostiques et thérapeutiques	5	60.00														
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5															
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>A l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>																
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																	
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Arrêté n° 37/2013 (V. 28.) du Ministère des Ressources Humaines sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.</p>																	

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 50 % Pratique: 50 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2 ans

Niveau d'entrée requis:

- Baccalauréat

Modules d'exigences professionnelles:

- 11221-12 Soins de base
- 11110-12 Connaissances de base dans le domaine de santé
- 11222-12 Connaissances cliniques
- 11153-12 Interventions diagnostiques et thérapeutiques
- 11154-12 Promotion de la santé
- 11498-12 Animation de personnel I (en cas de formations faisant suite au baccalauréat)
- 11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET